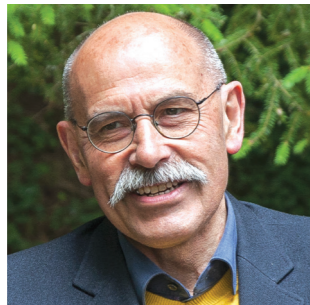


Sud-Artois

f sudartoisfacebook

LE MAG DANS LE MAG

cc-sudartois.fr



Jean-Jacques COTTEL
Président de la Communauté de Communes du Sud-Artois

Chères lectrices, chers lecteurs,

Différentes manifestations ont eu lieu sur notre territoire en novembre où nous avons eu le plaisir d'accueillir le nouveau Major, Monsieur BONNE-SOEUR, de la Brigade de BAPAUME-BERTINCOURT. Nous aurons, par ailleurs, le plaisir d'ouvrir notre nouvelle caserne, route de Péronne à BAPAUME au cours du semestre 2024.

La fin d'année, c'est aussi l'occasion pour nos lycées de récompenser leurs élèves, c'est le cas à SAINT ELOI et au Lycée Philippe AUGUSTE de Bapaume. Ce dernier a désormais obtenu plusieurs formations en BTS permettant d'étoffer ses apprentissages et de former des étudiants. Voilà une belle opportunité pour notre territoire de devenir terre d'accueil pour un public jeune ayant besoin d'une offre d'hébergement et de structures sportives et culturelles de qualité.

Il faut souligner, outre ces données intéressantes, la qualité d'enseignement de nos trois lycées, le lycée SAINT JOSEPH à Bucquoy et nos deux établissements Bapalmois, avec, ne l'oublions pas, de réels débouchés à la clé...

Ces belles perspectives en Sud Artois sont de bon augure pour l'avenir.

L'avenir proche pour chacune et chacun d'entre vous, c'est la préparation de belles fêtes de fin d'année. Joyeux Noël à toutes et tous !

JEAN-JACQUES COTTEL

Culture

➤ **HERMIES, à la bibliothèque**
Mercredi 6 décembre, à 10 heures
heure du conte

SMAV Les dessous révélés : Vos poubelles et le reste en lumière Ce qui change au 1^{er} janvier 2024



Le président du SMAV, Cédric Delmotte, avertit qu'il est essentiel, dans un premier temps, de faire de la pédagogie auprès de nos concitoyens. **Ainsi, les usagers disposent encore d'un mois pour obtenir le badge PASS DÉCHETS. Deux options s'offrent à eux : se rendre dans un centre de tri pour obtenir le formulaire papier ou utiliser la plateforme en ligne : www.snav62.fr.** Il est à noter qu'à partir du 2 janvier, les barrières des déchèteries seront fermées. Le contrôle d'accès sera assuré par les agents valoristes et ne s'ouvrira qu'après la présentation du PASS DÉCHET ou d'une preuve de domiciliation sur le territoire. À partir du mois de mars, l'accès à votre déchèterie ne sera possible qu'avec le fameux sésame, le PASS DÉCHET. **Cédric Delmotte insiste également une nouvelle fois sur le traitement de biodéchets,** encourageant la mise en pratique partout où cela est rendu possible. **Il souligne que des composteurs individuels ou collectifs seront disponibles à un prix avantageux auprès de l'association AIR Ressourcerie.** Par ailleurs, le maintien de la poubelle grise n'est pas remis en cause, elle conserve toute son utilité. Un autre point important : les personnes ont la possibilité de se rendre dans n'importe quelle déchèterie des trois collectivités, soit au total 12 déchèteries ! En ce qui concerne les horaires, vous pouvez les consulter sur le site : www.snav62.fr. Bien que cette stratégie de modernisation soit rendue obligatoire pour respecter les nouvelles normes environnementales, le président Cédric Delmotte met en avant l'outil Selectrom. Cet équipement, en service depuis 2017, constitue un investissement conçu sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques du SMAV et répond en partie aux nouvelles exigences. ■



Un petit coup de pouce pour un GRAND projet éducatif !

M^{me} Sandrine Engrand, directrice de l'école Prévert à Achiet-le-Grand, assume également le rôle d'enseignante pour les enfants de la classe de CM1 et CM2. Avec le soutien des parents d'élèves, de la municipalité et des parents, M^{me} Engrand partage l'idée de mettre en place un projet pédagogique axé sur la culture et plus précisément le cinéma.

L'établissement s'est impliqué dans le projet «École et cinéma» du Département du Pas-de-Calais, offrant aux enfants la possibilité de visionner trois fois par an des films artistiques. À la suite de la projection des films, les enfants entreprennent un travail de décryptage de l'affiche, analysant les messages qu'elle suscite, les personnages et l'histoire du film. Avec le soutien d'un artiste en résidence, les enfants ont pu travailler à la création d'un film qui sera projeté lors du festival «Monstra» à Bapaume. Cette expérience

Pour Noël, les personnes ont la possibilité d'acheter du chocolat via le réseau Facebook «Les Petits Mômes». Les commandes doivent être passées avant le 20 novembre pour une livraison avant les vacances de Noël.



M^{me} Engrand compte sur une mobilisation importante pour parvenir à boucler le budget.

unique leur permet de monter sur scène, d'être acteur, mettre en scène et surtout, des spectateurs avertis plutôt que de simples consommateurs d'images. Pour vivre pleinement leur aventure cinématographique, les enfants et l'école veulent encore plus loin. Un dossier a été rédigé et validé par l'Éducation Nationale, ouvrant la possibilité d'un voyage en Haute-Marne du 29 janvier au 1^{er} février 2024 pour le tournage d'un nouveau film. Actuellement, 21 élèves sont prêts au départ, une fois le budget entièrement rassemblé. À ce jour, il manque 695€ pour garantir le financement. M^{me} Engrand explique : « Grâce à nos différentes actions comme la vente d'objets tendance, le soutien de la municipalité et de l'Association des Parents d'élèves, nous avons récolté 6900€. **Nous lançons donc un appel aux dons sur la plate-forme de l'éducation nationale : la trousse à projets.** Pour Noël, les personnes ont la possibilité d'acheter du chocolat via le réseau Facebook «Les Petits Mômes». Les commandes doivent être passées avant le 20 novembre pour une livraison avant les vacances de Noël. » ■



M^{me} Véronique Thiébaud constate que certaines choses évoluent dans le bon sens. Une nouvelle ère est peut-être en train de s'installer dans notre paysage du Sud-Artois !

Avesnes les Bapaume a accueilli le 4^{ème} forum de l'alimentation durable en Sud-Artois :

Jeudi 16 novembre, la toute nouvelle salle des fêtes d'Avesnes les Bapaume ouvrait ses portes aux acteurs de l'alimentation du territoire, à l'initiative de Mme Véronique Thiébaud, vice-présidente à la Transition écologique de la Communauté de Communes du Sud-Artois.

Chacun d'eux a eu l'occasion de présenter ses actions, sous forme de stand, de 15h à 17h. Le public a répondu présent en nombre et s'est montré très intéressé par le sujet : un joli moment d'échange bénéfique à tous concernant le futur de l'alimentation sur le territoire. À partir de 18h, une table ronde s'est organisée autour de 2 agriculteurs locaux pour évoquer le sujet de « l'agriculture face aux changements climatiques ». L'occasion de poser des questions sur l'évolution d'une des activités phare du territoire. Par la suite, la Communauté de commune du Sud-Artois a tenu à féliciter les participants aux challenges de recettes intergénérationnelles, le réseau local de Grainothèque ainsi que la commune de Souastre pour l'obtention du label Territoire Bio Engagé. Des initiatives intéressantes, prouvant les efforts réalisés au sein du Sud-Artois dans le but d'y développer une alimentation plus durable. Le forum s'est conclu dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié. De l'aveu de chacune des personnes présentes, la réussite de celui-ci est totale. Tout au long de la journée, les personnes se sont essayés à estimer le joli panier garni en tentant de deviner son poids. A perpétuer lors de prochaines éditions !

Ils ont dit :
M. Sauvage : « Sur le marché, mes produits bio sont moins chers que la grande distribution en conventionnel. »
L'association Bio Hauts-de-France : « Notre objectif dans ce forum est de sensibiliser le public, les élus et les agriculteurs au bio. »
L'association AProBio : « L'idée derrière ce forum est de valoriser les actions réalisées sur le territoire concernant la production bio et montrer que le Sud-Artois propose des choses aux producteurs locaux. » ■

Une pluie de diplômes pour le lycée Philippe Auguste à Bapaume



M. le Maire, Jean-Jacques Cotel, a répondu présent à l'invitation du Lycée Philippe Auguste. Il a saisi l'occasion pour échanger avec la jeunesse sur leur avenir et a tenu à féliciter tous les diplômés. Le directeur de l'établissement, Sébastien Paillart, s'est réjoui des bons résultats de l'établissement, tout en annonçant que l'année prochaine, nous espérons remettre des diplômes pour notre nouvelle section BTS. ■

Retrouvez-nous sur le réseau social sud-artois facebook

À l'ouest du territoire, la commune de Sailly-au-Bois détonne par son histoire mais aussi par son présent !



Sailly-au-Bois se distingue par le cumul de plusieurs records. Tout d'abord, M^{me} le Maire, Georgette Mikolajczak, détient le titre de doyenne parmi les maires de la Communauté de Communes du Sud Artois.

Au cours de notre promenade dans le village, Notre regard est rapidement attiré par une variété de panneaux signalant une diversité de logements (gîtes ruraux, chambres d'hôtes, BNB...) offrant au total une quarantaine de lits, soit plus de 20% de la population locale. Ici, ce sont des Portugais, Polonais, Italiens, Anglais, Canadiens... qui occupent ces chambres. Les raisons sont multiples, que ce soit pour des motifs professionnels ou pour visiter des sites mémoriels. M^{me} le Maire ajoute : « L'Europe n'est pas à Bruxelles mais à Sailly-au-Bois



adaptées en fonction de leurs possibilités. La commune est également un formidable terrain de jeu pour les chasseurs pendant la saison. La salle des fêtes a été rénovée et peut désormais accueillir tous types de manifestations, comme le JUMP, par exemple (voir la vidéo). Même si tous les commerces ont cessé d'exister (la commune compté jusqu'à 4 cafés) ! Aujourd'hui, seul un maraîcher est en activité permettant l'approvisionnement en légumes. À Sailly-au-Bois, partez explorer le patrimoine local en découvrant la chapelle de Notre-Dame de Montligeon et l'église Notre-Dame de Grâce. « Tout d'abord, empruntez le chemin qui vous mène à la commune de Bayencourt pour arriver jusqu'à la Chapelle de Notre-Dame de Montligeon.

À l'opposé, une autre chapelle, une autre histoire : cette fois-ci, en poussant les portes de l'église Notre-Dame de Grâce, vous serez émerveillé par la



Pourtant, aujourd'hui, l'idée de rouvrir l'ancienne discothèque pour y organiser un thé dansant circule dans le village : s'agit-il d'un véritable projet ou simplement d'une fake news ?

». Il y a une dizaine d'années, Sailly-au-Bois résonnait encore au son de la discothèque «Le Dreams». Mme le Maire se souvient : « Les gens venaient de partout ». Le village peut compter sur sa jeunesse pour assurer un avenir radieux. L'école du village fait partie du regroupement pédagogique intercommunal avec Souastre et Bayencourt, qui compte 70 élèves. Tenez-vous bien, à l'heure du déjeuner, les enfants sont accueillis à Souastre dans la ferme-auberge. La vie associative au sein de la commune est importante. L'association «Les Pas de Sailly», se rassemblent trois fois par semaine, les marcheurs peuvent parcourir des distances



NOUVEAU

Transformez vos idées en réalité avec Wendy Kempa, notre conseillère dédiée aux porteurs de projets !

Deux intercommunalités, la Communauté de Communes du Sud-Artois et les Campagnes de l'Artois ont uni leurs forces pour mettre en place un dispositif d'accompagnement permettant aux porteurs de projets d'obtenir un soutien financier. Grâce au dispositif Leader*, le porteur de projet constitue un dossier auprès de notre conseillère locale. Une fois le dossier complété, il est soumis à un examen d'approbation par la Région des Hauts-de-France,



puis de l'organisme GAL. Les aides financières peuvent atteindre jusqu'à 40 000€ par projet. Cependant, pour que votre projet soit éligible, le seuil minimum retenu est de 7 820€ pour un opérateur public et de 4 690€ pour un opérateur privé. Il est important de noter que dans le cadre d'une association, le projet peut être financé jusqu'à 100%. Alors, n'attendez plus avant de rencontrer notre conseillère. Plusieurs permanences sont proposées sur le territoire :

Croisilles : mercredi toute la journée
Bapaume : mardi après-midi
Bertincourt : mardi matin

Contact :
Tél. 07 88 74 24 06
Courriel :
wendy.kempa@campagnesartois.fr ■

*Leader est un programme européen visant à aider les porteurs de projets

sous-charpente qui évoque la forme d'une coque de bateau inversé (voir la vidéo). Cette structure impressionnante a été érigée à la fin du XVII^e siècle sur les vestiges de l'ancienne église, dont les origines remontent à la période du Moyen Âge. ■

A Bapaume, le jardin de Cocagne offre un cadre idyllique aux habitants en parcours d'insertion professionnelle. L'association le Coin Familial les accompagne tout au long de ce processus, qui peut durer 2 ans au maximum. Les objectifs fixés sont importants : que chacun dispose d'une activité quotidienne et retrouve sa place dans le monde du travail.

Partons à la rencontre d'un homme et d'un jardin

Ils sont actuellement 6 jardiniers à s'occuper de cette vaste exploitation agricole, comprenant notamment 3 serres : **Un travail encadré par Cyril Carpentier, jeune maraîcher de 28 ans au parcours très atypique.** Après des études en psychologie du travail, le menant à des postes en clinique et au CAP Emploi de Beauvais, vient un virage à 360 degrés. Son goût prononcé pour la culture de la terre le rattrape. Passion venant directement de sa lignée familiale. Il décide donc



Cyril Carpentier est arrivé en juin au Jardin de Cocagne et les idées poussent !

d'entamer une année de formation au lycée agricole de Tilloy les Mofflaines, autour de la production maraîchère. Cette étape lui assure les compétences techniques nécessaires pour exceller dans son nouveau rôle au sein du jardin. Sous sa houlette, tout ce petit groupe produit des fruits et légumes bio, de saison : tomates, aubergines, concombres, melons, pastèques... Il y en a pour tous les goûts ! **Des restaurants, traiteurs, associations, magasins bio et grandes enseignes de proximité se font ainsi régulièrement livrer.** Le grand public, quant à lui, se rend sur place les lundis, mercredis et jeudis de 10 h à 13 h. On parle notamment d'une récolte de 100 kg de tomates par semaine. L'ambiance régnant au jardin est très positive comme le témoigne Laurent

Dumortier, 56 ans, présent depuis le mois de mai en tant qu'ouvrier agricole : « Ici, je suis un homme heureux. C'est un plaisir de venir tous les matins ». Ancien agriculteur, Laurent occupe un rôle prépondérant dans l'organisation du Jardin de Cocagne, c'est un véritable couteau suisse. Il trouve dans ce terrain un espace convivial, lui donnant la possibilité d'exercer ses passions avec plaisir. L'association poursuit plusieurs objectifs : augmenter sa production maraîchère, revenir sur les



marchés, améliorer sa communication et proposer une amplitude horaire plus adaptée au public. L'avenir du jardin de Cocagne s'annonce radieux, tout comme celui de ses maraîchers ! ■

« Ici, je suis un homme heureux. C'est un plaisir de venir tous les matins ». Ancien agriculteur, Laurent Dumortier occupe un rôle prépondérant dans l'organisation du Jardin de Cocagne, c'est un véritable couteau suisse.



Laurent Dumortier peut afficher un sourire : la récolte de tomates est particulièrement bonne cette saison !

Laurent Bonnesoeur : nouveau Major à la gendarmerie de Bapaume

Originaire du Denais, M. Laurent Bonnesoeur, âgé de 54 ans, marié et père de trois enfants, dont un fils gendarme, assume désormais le rôle de Major au sein de la gendarmerie de Bapaume.



M. Jean-Jacques Cotel, président de la Communauté de Communes du Sud-Artois, a encouragé le Commandant Delage (au centre), puis le nouveau major Bonnesoeur (à droite) à poursuivre le travail de coopération et d'échanges avec les élus du territoire et a adressé toutes ses félicitations au Major Bonnesoeur.

Fort d'une carrière de plus de trente ans au cours de laquelle il a parcouru de nombreux horizons, il dispose d'une solide expérience. Il souligne : « J'ai connu la machine à écrire et aujourd'hui on parle de drone, d'ADN, d'intelligence artificielle. Oui, notre métier évolue pour répondre aux exigences de la société. On doit être en capacité d'utiliser cette ingénierie ». Une cérémonie soigneusement orchestrée par le commandant Delage a officialisé cette nomination en présence de nombreux élus, gendarmes, et journalistes. Lors de cette cérémonie haute en couleur, le commandant Delage a brièvement rappelé les missions de la gendarmerie en milieu rural.

Le président de la Communauté de Communes, M. Jean-Jacques Cotel, a exprimé son soutien à l'idée de renforcer la coopération avec les gendarmes. Il a également souligné l'engagement de la collectivité en facilitant l'implantation de la future caserne rue du Faubourg de Péronne grâce à la cession du terrain.

Quant à M. Bonnesoeur, fraîchement promu major, il a exposé son plan d'action visant à renforcer la présence de la gendarmerie sur l'ensemble du territoire et à anticiper autant que possible les défis à venir. ■